

BARKY

SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE.....	2
1.1. Identificateur du produit	2
1.2. Utilisation identifiées	2
1.3. Renseignements concernant le fournisseur	2
1.4. N° d'appel d'urgence.....	2
2. IDENTIFICATION DES DANGERS	3
2.1. Classification du mélange	3
2.2. Eléments d'étiquetage	3
2.3. Autres risques	3
3. COMPOSITION	4
3.1. Mélanges.....	4
4. PREMIERS SECOURS	4
4.1. Description des premiers secours.....	4
4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés	4
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.	4
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	5
5.1. Moyens d'extinction.....	5
5.2. Dangers particuliers résultant du mélange	5
5.3. Conseil aux pompiers	5
6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL.....	5
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	5
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.....	5
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	5
6.4. Références aux autres sections.....	5
7. MANIPULATION ET STOCKAGE	6
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	6
7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.....	6
7.3. Utilisation finale particulière	6
8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	6
8.1. Paramètres de contrôle.....	6
8.2. Contrôles de l'exposition	6
9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	7
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	7
9.2. Autres informations	7
10. STABILITE ET REACTIVITE	7
10.1. Réactivité	7
10.2. Stabilité	7
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	7
10.4. Conditions à éviter	7
10.5. Matières incompatibles	7
10.6. Produits de décomposition dangereux	7
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	8
11.1. Informations sur les effets toxicologiques	8
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	8
12.1. Toxicité	8
12.2. Persistance et dégradabilité.....	8
12.3. Potentiel de bioaccumulation	8
12.4. Mobilité dans le sol.....	8
12.5. Résultats des tests PBT et vPvB	8
12.6. Autres aspects néfastes.....	8



Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : BARKY

Page 2 sur 10

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	8
13.1. Méthodes de traitement des déchets.....	8
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	9
14.1. No ONU.....	9
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies.....	9
14.3. Classe de danger concernant le transport.....	9
14.4. Groupe d'emballage.....	9
14.5. Dangers pour l'environnement.....	9
14.7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.....	9
14.8. Transport en vrac en accord avec l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC	9
15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.....	9
15.1. Règlement / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.....	9
15.2. Evaluation de la sécurité chimique	9
15.3. Autres prescriptions	9
16. AUTRES INFORMATIONS	10

Liste des abréviations : disponible en dernière page.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE	
<p>Xn</p>  <p>Nocif N</p>  <p>Dangereux pour l'environnement</p>	<p>1.1. Identificateur du produit BARKY</p> <p>1.2. Utilisation identifiées Fongicide</p> <p>1.3. Renseignements concernant le fournisseur CHEMINOVA AGRO FRANCE 19 Bd Eugène DERUELLE 69003 LYON Tel 04 37 23 65 70 Fax 04 76 71 08 46 cheminova@cheminova.com</p> <p>1.4. N° d'appel d'urgence Centre antipoison : <u>Paris</u> : 01.40.05.48.48 <u>Lyon</u> : 04.72.11.69.11 <u>Marseille</u> : 04.91.75.25.25 <u>Lille</u> : 03.25.81.28.22</p> <p>Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi</p>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

Classification DPD du produit selon la Directive 1999/45/EC	Xn, N R43, R50/53, R63
Classification CLP du produit selon le règlement 1272/2008	Non disponible
Classification OMS du produit Recommandations de classification 2009	Classe U (Risques aigus peu probables dans les conditions normales d'utilisation).
Dangers pour la santé	Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Dangers pour l'environnement	Très toxique pour l'environnement aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage selon la Directive 1999/45/EC

Symbole des risques



Xn - Nocif



N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets à long terme pour l'environnement aquatique.
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrases S

S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S8 Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23 Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Phrase(s) SP

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

Autres mentions

Pour éviter tout risque pour l'homme et l'environnement, suivre les instructions d'utilisation.
Tous les ingrédients de ce produit sont couverts par la législation européenne.

2.3. Autres risques

Aucun des ingrédients du produit ne rencontre les critères pour être PBT ou vPvB.

Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : BARKY

Page 4 sur 10

3. COMPOSITION

3.1. Mélanges

▪ Composants dangereux

Nom Chimique	No.CAS / No.EINECS	Classement DSD	Classement CLP	[%]
Mancozebe	8018-01-7	R43 Xn-Repr.Cat.3; R63 N; R50	H317: Sensi° cutanée cat.2 H400: Risques environnement aquatique aigus cat.1 H361d: Tox. Reproduct° cat.1B	80 %

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir paragraphe 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Ne pas attendre que les symptômes se développent. Suivre les procédures expliquées ci-dessous immédiatement. En cas de consultation médicale (docteur, centre antipoison ou hôpital), se munir de cette fiche de sécurité et décrire le type d'exposition et la condition de la victime.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement et chaussure souillés ou éclaboussés. Rincer abondamment la peau avec de l'eau puis Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau ou avec une solution ophtalmique, y compris sous les paupières, jusqu'à disparition du produit. Retirer les lentilles de contact après quelques minutes et rincer de nouveau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer immédiatement la bouche puis faire boire beaucoup d'eau ou du lait. En cas de vomissement, rincer la bouche et boire à nouveau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation: Eloigner la victime du lieu d'exposition et lui faire respirer de l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Légère irritation possible par contact avec la peau ou les yeux. La vue peut se troubler. En cas d'ingestion, douleurs et rougeurs possibles de la bouche et de la gorge.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Aucune donnée disponible

Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : BARKY

Page 5 sur 10

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

En cas d'incendie limité, utiliser de la poudre ou du dioxyde de carbone. En cas d'incendie important, utiliser de l'eau pulvérisée ou brumisée. Éviter les jets puissants risquant de répandre le feu. Asperger d'eau les récipients exposés au feu pour les refroidir. S'approcher du feu dans le sens du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques. Endiguer la zone pour éviter les écoulements d'eau dans l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange

Peut former un mélange poussière/air inflammable et explosif. Par combustion, des fumées toxiques peuvent se dégager contenant des oxydes de soufre, d'azote ou d'oxygène.

5.3. Conseil aux pompiers

Il est conseillé aux pompiers de porter un équipement de protection et un masque équipé d'un filtre pour produits chimiques.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les femmes enceintes doivent éviter de travailler avec ce produit en raison du risque d'impact de la substance active sur le fœtus. Observer toutes les précautions de protection et de sécurité lors du nettoyage des déversements. Selon la gravité du déversement, cela peut inclure le port de lunettes ou un masque, des gants, des bottes et des vêtements résistants aux produits chimiques.

Pour les détails concernant la protection individuelle, se référer au paragraphe 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Il est recommandé de prédéfinir une stratégie à adopter pour la gestion des déversements. Des récipients vides doivent toujours être disponibles pour collecter les déversements accidentels. Eviter que le liquide répandu et les eaux de lavage ne pénètrent dans les canalisations d'évacuation, dans les égouts ou dans les cours d'eau. L'eau contaminée doit être collectée puis retirée en vue de son traitement ou de son élimination. Prévenir les autorités locales, si un déversement accidentel a pénétré un cours d'eau ou un système du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer le produit avec une matière absorbante inerte tel qu'un liant universel, de la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et stocker dans des récipient fermés et étiquetés de façon à ce qu'ils puissent être évacués en toute sécurité, conformément aux réglementations locales. Rincer la zone en utilisant un détergent industriel et beaucoup d'eau.

6.4. Références aux autres sections

Pour la lutte contre les incendies, voir paragraphe 5.
Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de sa manipulation dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact physique avec ce produit, si possible au moyen de systèmes fermés équipés de commandes à distance. Ne pas respirer les vapeurs/poussières. Les gaz générés doivent être filtrés ou traités. Se laver les mains et la peau découverte au savon après toute manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Pour une protection individuelle, se référer au paragraphe 8.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans les conditions normales de stockage. Conserver le produit dans son récipient d'origine, fermé et étiqueté, dans un endroit frais, sec, à l'abri de la lumière et bien ventilé, à une température comprise entre -5 et 35°C.. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition ainsi que du gel. Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux. Tenir hors de portée de tout personnel non-autorisé, enfants et animaux.

7.3. Utilisation finale particulière

Aucune utilisation particulière n'est connue du fournisseur à ce jour.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

A notre connaissance, aucune limite d'exposition n'a été déterminée pour le mancozebe. CHEMINOVA Agro France recommande une exposition limite de 1,0 mg/m³. Toutefois, des valeurs limites définies par des réglementations locales peuvent exister et doivent être respectées.

8.2. Contrôles de l'exposition

Si le produit est utilisé dans un système fermé, le port de l'équipement de protection personnel n'est pas nécessaire. Ce qui suit est destiné à d'autres situations, lorsque l'utilisation d'un système clos n'est pas possible, ou quand il est nécessaire d'ouvrir le système. Prendre connaissance de la nécessité de disposer d'un équipement ou d'un système de canalisation sécurisé avant ouverture du produit. Les précautions ci-dessous concernent la manipulation du produit non-dilué et la préparation de la bouillie mais peuvent également être suivies lors de l'application de la bouillie. Tenir les personnes non protégées et les enfants à distance de la zone de travail.

Après les travaux, retirer tous les vêtements de travail et les chaussures. Se doucher à l'eau et au savon. Ne porter que des vêtements propres, non souillés, en quittant son travail. Ne pas porter de vêtements souillés.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, il est conseillé de porter des équipements de protection respiratoire approuvé avec un type de filtre universel, y compris filtre à particules.

Protection des mains

Porter des gants en néoprène. Il est recommandé de limiter le travail à effectuer manuellement. Avant de retirer ses gants, les laver à l'eau et au savon.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial. Il est recommandé de toujours disposer d'une douche oculaire à proximité sur la zone de travail lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau

Porter une combinaison ou vêtement appropriés, résistant aux produits chimiques et couvrant la totalité du corps. Les équipements de protection individuelle doivent être jetés après usage en cas de contamination.

Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : BARKY

Page 7 sur 10

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique / Aspect	Solide (poudre)
Couleur	Brun clair
Odeur	Odeur caractéristique
Seuil olfactif	Non disponible
pH	± 8 (solution aqueuse 1%)
Température de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	Non applicable
Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non disponible
Viscosité	Non applicable
Température d'inflammation	Non disponible
Inflammabilité (solide/gaz)	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité relative	± 0,6 g/ml
Solubilités	Non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Log P _{ow} : 1,73
Température d'auto-inflammation	235°C
Propriétés explosives	Non disponible
Propriétés oxydantes	Non disponible

9.2. Autres informations

Miscibilité Le produit est dispersible dans l'eau.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité	Aucune donnée disponible.
10.2. Stabilité	Le produit est stable à température ambiante.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucune donnée disponible.
10.4. Conditions à éviter	Eviter l'exposition du produit à la chaleur. Eviter la formation de poussières.
10.5. Matières incompatibles	Le produit se décompose en présence d'acides forts.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, des matières combustibles peuvent se libérer. La combustion du produit dégage des fumées irritantes. Des gaz toxiques tels que des oxydes de carbone, d'azote et de soufre peuvent s'échapper en cas d'échauffement ou d'incendie. Se référer au sous-paragraphe 5.2.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (Produit)

- * **par ingestion (rat)** DL₅₀: 1407 mg/kg
- * **par contact cutané (rat)** DL₅₀ : > 2000 mg/kg
- * **par inhalation (rat)** : Il a été prouvé qu'une utilisation judicieuse et prudente ne donne pas lieu à la formation d'aérosols inhalables.

Irritation de la peau Le produit n'est pas irritant pour la peau.

Irritation des yeux Le produit n'est pas irritant pour les yeux.

Sensibilisation cutanée Le produit est non-sensibilisant (expérimentations animales).

Risque par aspiration Aucune donnée disponible.

Symptômes et effets, aigus et différés Ce produit peut entraîner arythmie cardiaque, maux de tête, eczéma, dermatite, nausées, insuffisances respiratoires, réactions allergiques. La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

Toxicité chronique (Substance active)

Effet mutagène Aucun effet mutagène n'a été détecté lors d'expérimentations animales.

Cancérogénicité Aucun effet cancérogène n'a été décelé lors d'expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction Ce produit est non toxique pour la reproduction.

STOT - Expositions répétées Organes cibles = le foie, les reins.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Poissons : CL₅₀: 0,046-1,20 mg/l

Invertébrés : Daphnies, CE₅₀, 48 h : > 0,2 mg/l

Algues : Algues vertes, CE₅₀, 120 h : 0,14 mg/l

Bactéries : Cl₅₀: 3,11 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité La durée de demi-vie est comprise entre 2 à 7 jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation minimal.

Se référer à la section 9 pour le coefficient de partage n octanol/eau.

12.4. Mobilité dans le sol

K_{oc} = 2245-24526

12.5. Résultats des tests PBT et vPvB

Aucun des ingrédients du produit ne rencontre les critères pour être PBT ou vPvB.

12.6. Autres aspects néfastes

Aucun autre risque pertinent sur l'environnement n'est connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés

Vider, rincer 3 fois (ou utiliser une alternative équivalente) et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses


Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : BARKY

Page 9 sur 10

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO classification

14.1. No ONU	3077
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Mancozebe)
14.3. Classe de danger concernant le transport	9
14.4. Groupe d'emballage	
14.5. Dangers pour l'environnement	III
14.7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Ne pas déverser dans l'environnement (polluant marin).
14.8. Transport en vrac en accord avec l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Le produit n'est pas transporté dans des conteneurs en vrac.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Règlement / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Tous les ingrédients sont couverts par la législation européenne sur les produits chimiques
15.2. Evaluation de la sécurité chimique	L'évaluation de sécurité chimique n'a pas encore été réalisée.
15.3. Autres prescriptions	<p>Porter des gants et des vêtements de protection pendant toutes les phases de préparation et de traitement. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. (Directive 1999/45/CE, article 10, n° 12)</p> <p>Protection des travailleurs : réglementation française Maladies professionnelles : Code de la sécurité sociale, articles L 461.1 à L 461.7. Voir tableaux des maladies professionnelles (R 461-3) régulièrement mis à jour par décrets, publié aux J.O. Prévention médicale : Code du travail - article R 234.9 et 10 (femmes) - article R 234.16/20/21 (jeunes travailleurs) - articles R 231-35 et 38 (formation) Arrêté du 08/10/1990 (travail temporaire)</p> <p>Délai de réentrée : 48 heures.</p> <p>Protection de l'environnement Installations classées (ICPE) : code de l'environnement livre V titre I Stockage - Rubrique des ICPE (France) : fonction du produit 1172</p>

16. AUTRES INFORMATIONS

Changement à noter dans les fiches de sécurité De nombreux changements ont été effectués afin que cette fiche de sécurité soit conforme à la réglementation 453/2010. Cependant, cela n'entraîne aucune nouvelle information essentielle concernant les propriétés dangereuses.

Cette fiche a été mise à jour selon le règlement CE 1272/2008.

Intégralité des phrases de risques mentionnées dans les paragraphes 2 et 3

Phrases de risque

selon la Directive 1999/45/EC

- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques ;
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrases de risque

selon le règlement CE 1272/2008

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils à suivre

Ce produit doit être manipulé uniquement par des personnes conscientes de ses propriétés dangereuses et connaissant les précautions de sécurité requises

Les renseignements fournis dans cette fiche de sécurité sont exactes et fiables mais les utilisations de ce produit varient et des situations non envisagées par Cheminova A/S peuvent exister.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes spécifiques à des applications particulières.

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Liste des abréviations

CAS Chemical Abstracts Service	MARPOL Ensemble des règles de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour la prévention de la pollution maritime
CE ₅₀ 50% Concentration induisant un effet	N.s.a. Non spécifié ailleurs
CI ₅₀ 50% Concentration d'inhibition	OMS Organisation Mondiale de la Santé
CL ₅₀ 50% Concentration létale	PBT Persistant, Bioaccumulatif, Toxique
CLP Classification, Labelling and Packaging	Phrases R Phrases de risque
DL ₅₀ 50% Dose létale	Phrases S Phrases de sécurité
DPD Dangerous Preparations Directive	Phrases SP Phrases de précaution de sécurité
DSD Dangerous Substance Directive	vPvB très Persistant, très Bioaccumulatif
EINECS European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances	STOT Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
IBC Recueil international de règles sur les transporteurs de produits chimiques	WP Poudre mouillable
ICPE Installations Classées pour la protection de l'environnement	